
From: Joel MESSEGER [joel.messenger70@orange.fr]
Sent: jeudi 23 avril 2009 22:18
To: MARE CFP CONSULTATION
Subject: pêchons durable

Bonsoir,

Il est inédeniable que le projet proposé est assez complexe, sans interdire ou limite les solutions de pêche que l'on sait néfastes pour la ressource, mais aussi pour les pêcheurs (je parle ici des familles proches des côtes).

Il est maintenant évident que plus la taille des bateaux augmentent, plus leurs productivités (tonnage prélevé par homme d'équipage) est élevé. La conséquence est la réduction des actifs pouvant vivre de la pêche. Il convient à mon sens de revoir cette philosophie de la croissance des bateaux dont les fruits de la pêche profite à de moins en moins de personne de la mer mais également pas plus aux consommateurs et qui est un désastre pour la faune et la flore marine.

Limiter le volume de capture par homme d'équipage. Cette action parfaite à l'opposé des principes libéraux (travailler plus pour gagner plus). Doit être remplacée par (travailler mieux pour gagner plus) en raréfiant l'offre pour augmenter le prix de vente.

A) Employer des moyens de pêches les moins destructeurs pour le milieu où à lieu la pêche et qui permettent d'épargner les poissons qui ne sont pas à la taille de reproduction.

C'est à dire : arrêt des filets racleurs de fonds , arrêts des filets à mailles non sélectives, imposition de la pêche pour tous les milieux proches des côtes et des zones de reproduction. En clair, étendre ce qui se fait dans les zones marines protégées à l'ensemble de l'océan.

Pour le "contrôle", on peut envisager que soit embarquer sur chaque navire à partir d'un certain nombre de marin, un contrôleur agréé, embauché et payé par l'europe en directe (qui se fait rembourser par les états a qui appartiennent ces navires). Les conroleur ne doivent pas être les mêmes en permanence sur un même navire. Le travailleur de ce controleur pourra être dense : comptage des prises, prélèvement d'eau, analyse chimique, contrôle des normes sanitaires de pêche et de conservation contrôle des filets, alertes en cas de dépassement de certaines règles....

Pour les petits navires cela peut-etre un agent tournant.

Un métier à risque et ingrat, mais qui permettra peut-etre de changer l'image des fonctionnaires européens "planqués derrière leurs bureaux"

B) Interdire la vente en europe de poissons qui ne serait pas pêchée suivant les conditions ci-dessus.

C) Bannir les circuits longs de distribution, le poisson faible consommateurs de CO2 de transport doit être favoriser (taxe au km entre le port d'origine et le lieu de mise sur le marché : aisé pour le poisson frais, à affecté à l'origine majoritaire pour les poissons conditionnés). Ceci favorisera la réindustrialisation, l'arrêt des ports de complaisance et des marins qui ne sont pas originaire du pays consommateur...

(Je précise ce dernier point choquant : Le commerce basique c'est un échange entre quelqu'un qui a un produit et quelqu'un qui en a besoin et peut l'obtenir à l'aide d'un travail autre Le principe presque idéal sont les SEL si ce n'était... Donc si dans une zone (région, pays) on supprime les travailleurs, on supprime en faite la possibilité de commerce. On le sait mais on continue la délocalisation sous prétexte de libre échange, de zone ou la productivité est supérieur (salaire chinois). Je propose simplement de renverser la vapeur en appliquant / étendant le beau principe dit par Henry FORD en concept ("Je paye bien mes salariés pour qu'il puisse acheter mes voitures" >>> Je fabrique sur place pour pouvoir vendre sur place de manière pérenne)

- D) Modifier les règles du marché, en contraignant les acheteurs à émettre des besoins quantitatifs d'avance avec obligation de prendre les quantités demandées au prix prévu d'avance évitant ainsi aux marins de partir en mer si les prix ne sont pas rémunérateur ce qui aura pour effet de tirer les prix vers le haut. Si les prix montent des canaux de distribution nouveaux existeront, pour s'opposer aux trust du comerce facile.
- E) Former le public à la consommation de poisson moins noble, imposer aux industriels de créer des recettes à l'aide de poissons moins nobles (stop au thon rouges et autres poissons faciles à industrialiser). Qui sait cuisiner le ROUGET GRONDIN ?
- F) Créer une taxe de sauvegarde des populations de poissons en périls révisable chaque année en fonction de la rareté du stock (Pour chaque boîte de thon rouge vendue 5 euro de taxe pour la sauvegarde de cette espèce, ou la favorisation de la commercialisation d'espèce moins CHIC)
- G) Stop aux bateaux conçus pour la mono-pêche et qui ne permettent pas de s'adapter à la ressource et à la demande.
- H) Surtout pas de réglementation basée uniquement sur des chartes de bonnes volontés. Toutes celles que je connais sont contournées par les protagonistes entre autres car non mise à disposition gratuitement sur internet.
- I) Signalés par info télévisuelle de grande écoute les noms de sociétés industrielles et de commercialisations (magasin CARREFOUR et sardines PETIT NAVIRE....) faisant appel à du poisson qui ne serait pas pêcher suivant des règles de développement durable. Le public décidera.

Se rappeler que le chiffon rouge du chômage agité par les lobby de la pêche industrielle, n'existe que parce qu'il ne souhaite pas remettre en cause leur façon facile de faire, amis que la réalité est plus simple : Si il y a des consommateurs potentiels, pour un produit donné ou imaginé, il y aura toujours des commerçants et des industriels pour exploiter la filon possible et souvent ce sera l'émergence de petites sociétés dynamiques et fortement pourvoyeuses d'emploi dispersé.

J) Favoriser les petites entreprises inovantes en mettant à leur disposition des centres sanitaires qu'il ne peuvent se payer et que les gros industriels exploitent pour détenir le monopole de la distribution et le monopole du gout et par conséquent le monopole de la race de poisson surexploitées.

Un brain storming individuel, Bonne pêche

Meilleures salutations
et bonne idée de cette démarche

Joel MESSAGER